



SNASUB-FSU Normandie

Le Syndicat National de l'Administration Scolaire
Universitaire et des Bibliothèques



Collèges, lycées, EREA, établissements d'enseignement supérieur, rectorats,
DSDEN, CIO, Canopé, CNED, CROUS, ONISEP, laboratoires, bibliothèques,
Jeunesse et sports : **des syndicalistes engagé-e-s au quotidien**

Ne restez pas isolé-e, adhérez au SNASUB-FSU !

Compte rendu du Comité social d'administration du 1^{er} avril 2025

Suppressions d'emplois à la rentrée 2025

Etablissements scolaires concernés

Lycée Dumont/ Laplace : -1 ADJAENES (poste occupé)

Lycée Flaubert : -1 AAE, -1 SAENES (postes vacants)

GRETA de Rouen : -1 SAENES (poste vacant)

Lycée Louis de Broglie (Bourg Achard) : -1 SAENES, -1 ADJAENES (postes vacants)

Lycée Rostand (Caen) : -1 ATRF (poste vacant)

Les 7 postes rendus au ministère sont des postes de catégorie C. Les 3 emplois SAENES et 1 AAE serviront aux mesures de requalification des emplois de la campagne 2025.

Les arguments invoqués par l'administration pour supprimer des emplois :

« *au titre du transfert de gestion des AESH* » pour **Lycée Dumont Laplace (Caen) et Lycée Gustave Flaubert (Rouen)**. Lorsqu'il y a eu la création des AESH, il n'y a pas eu de créations d'emplois en 2005-2006 pour permettre la gestion des AESH mais des redéploiements entre établissements. Les suppressions d'emplois ne sont donc pas une reprise d'implantations d'emplois de l'époque. C'est surtout un rapt pour des EPLE dont la charge s'est alourdie d'année en année.

« *au titre des postes gagés* » au **GRETA de Rouen maritime** : il n'y a pas de poste vacant au 1^{er} septembre 2025 et la commission des personnels n'a pas été informée d'un tel retrait. Les autorités académiques ont contesté nos propos et estiment qu'il y a un poste gagé vacant depuis 2024.

« *au titre du report de l'ouverture de l'établissement* », au **lycée Louis de Broglie à Bourg Achard** : ce n'est pas un argument. Le conseil régional prévoit l'ouverture à la rentrée 2026. Il faudra à cette date réinjecter ces emplois pour faire fonctionner l'administration du lycée.

« *au titre de l'écart au barème : +1.1* » **Lycée Jean Rostand à Caen** : seul exemple où l'administration utilise l'argument du barème. Le projet de suppression d'un emploi est déjà vécu actuellement car il y a un agent parti en retraite depuis février 2025, en charge de trois classes, qui n'est toujours pas remplacé. L'équipe vit donc « en temps réel » la suppression d'un emploi. La situation est donc tendue au sein du laboratoire. Il est donc inadmissible de supprimer ce poste en microbiologie. Nous avons demandé le maintien de l'emploi pour l'an prochain.

DSDEN et rectorat

Rectorat :

-> DALOG : -1 ATRF (site de Rouen, sécurité maintenance)

-> DEC : - 2 ADJAENES (site de Rouen, bureau sujet)

-> DPE : - 1 ADJAENES (site de Caen, DPE1)

-> DOS : -1 SAENES (site de Caen, DOS 1)

-> DRAIO : -1 ADJAENES (site de Caen)

-> DSI : -2 IGE (bureau non précisé)

DSDEN Calvados : -1 (ADJAENES, poste vacant, bureau non défini)

Requalification des emplois en établissements scolaires

Il y a 418 EPLE dans l'académie de Normandie. les requalifications s'effectuent par voie de liste d'aptitude ou de concours.

Requalification de ADJAENES en SAENES en établissements scolaires

Seuls 24 EPLE concernés pour les **24 postes ADJAENES à requalifier en SAENES**, sur 782 ADJAENES en EPLE, soit 3% d'entre eux. 758 ADJAENES en établissements scolaires sont interdits de requalification ! Si d'aventure deux ADJAENES d'un même établissement sont lauréats en liste d'aptitude SAENES ou de concours, l'administration étudiera lequel des deux lauréats sera requalifié sur place... La liste des établissements scolaires est ci-dessous.

Etablissements proposés pour une requalification SAENES (24 possibilités)

Code RNE	Sigle	Nom	Commune	Critère carte cible
0501240B	CLG	GABRIEL DE MONTGOMMERY	DUCEY-LES CHERIS	1
0762287Y	CLG	GEORGES CUVIER	FECAMP	2
0141816Y	CLG	JACQUES MONOD	CAEN	3
0270022C	CLG	NAVARRÉ	EVREUX	3
0270038V	CLG	HYACINTHE LANGLOIS	PONT-DE-L'ARCHE	3
0761950G	CLG	LEONARD DE VINCI	BOIS-GUILLAUME	3
0761951H	CLG	HENRI DE NAVARRÉ	YERVILLE	3
0761952J	CLG	FRANCIS YARD	BUCHY	3
0610918S	CLG	HONORE DE BALZAC	ALENCON	3
0762229K	CLG	HECTOR MALOT	LE MESNIL-ESNARD	3
0762227H	CLG	LA BELLE ETOILE	MONTIVILLIERS	4
0762289A	CLG	PIERRE MENDES-FRANCE	LILLEBONNE	4
0140006F	CLG	CHARLES LETOT	BAYEUX	4
0141764S	CLG	DES DOUITS	FALAISE	4
0141767V	CLG	MAUPAS	VIRE NORMANDIE	4
0142271T	CLG	LEOPOLD SEDAR SENGHOR	IFS	4
0500010P	CLG	MARCEL GRILLARD	BRICQUEBEC-EN-COTENTIN	4
0760118R	CLG	ALBERT CAMUS	YVETOT	4
0761691A	CLG	EMILE ZOLA	SOTTEVILLE-LES-ROUEN	4
0761784B	CLG	L'OISEAU BLANC	CRICQUETOT-L'ESNEVAL	4
0271431J	LGT	JACQUES PREVERT	PONT-AUDEMER	4
0762880T	LPO	RAYMOND QUENEAU	YVETOT	5
0140017T	LGT	JEAN ROSTAND	CAEN	5
0761742F	LGT	VAL DE SEINE	LE GRAND-QUEVILLY	5

Requalification de SAENES en AAE en établissements scolaires

Seuls 17 EPLE concernés par les **17 emplois à requalifier de SAENES en AAE**. Pour le SNASUB-FSU, tous les SAENES n'exercent pas des missions de A. Mais : 117 SAENES sont sur des fonctions de SG d'EPLE et chacun d'entre eux mérite de passer en A. Nous demandons une cartographie en EPLE pour identifier les fonctions qui relèvent de la catégorie A. Au moins 100 SAENES en EPLE sont interdits de requalification ! la liste des établissements est ci-dessous.

Etablissements proposés pour une requalification AAE (17 possibilités)

Code RNE	Sigle	Nom	Commune	Critère carte cible
0760173A	CLG	JEAN ZAY	SOTTEVILLE-LES-ROUEN	1
0761694D	CLG	LES HAUTS DU SAFFIMBEC	PAVILLY	1
0271885C	CLG	GENEVIEVE DE GAULLE-ANTHONIOZ	LE NEUBOURG	2
0271632C	CLG	MICHEL DE MONTAIGNE	LE VAUDREUIL	2
0762286X	CLG	CATHERINE BERNARD	BARENTIN	2
0271284Z	CLG	SIMONE SAUTEUR	BOURNEVILLE-SAINTE-CROIX	2
0271442W	CLG	MARC CHAGALL	GASNY	2
0761746K	CLG	JEAN ZAY	LE HOULME	2
0761776T	CLG	JACQUES-EMILE BLANCHE	SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF	2
0763368Y	CLG	LUCIE AUBRAC	ISNEAUVILLE	2
0271238Z	CLG	CLAUDE MONET	EZY-SUR-EURE	2
0762816Y	CLG	MASSEOT ABAQUESNE	BOOS	2
0761949F	CLG	FERNAND LEGER	LE PETIT-QUEVILLY	2
0271322R	CLG	GEORGES POMPIDOU	PACY-SUR-EURE	2
0761699J	CLG	IRENE JOLIOT-CURIE	LE HAVRE	2
0610002W	LPO	NAVARRE LECLERC	ALENCON	3
0142133T	LPO	DUMONT D'URVILLE - LAPLACE	CAEN	4

Note : il s'agit de la campagne 2024. Pour la campagne 2025 (rentrée 2025), le ministère n'a pas encore communiqué le nombre d'emplois à requalifier.

Requalification en établissements scolaires 2024 - par département		
Département	Nombre de requalification en SAENES (24 possibilités)	Nombre de requalification en AAE (17 possibilités)
Calvados	6	1
Eure	3	6
Manche	2	0
Orne	1	1
Seine-Maritime	12	9

Requalification des emplois en DSDEN et rectorat

19 ADJAENES sur 387 en DSDEN et rectorat : **4,9% des ADJAENES concernés !**

Pour les SAENES, il manque une cartographie précise pour distinguer les collègues exerçant réellement des fonctions de B et ceux exerçant des fonctions de A. Il y a 257 SAENES en DSDEN et rectorat et 7 possibilités de requalification. La liste des divisions et services est ci-dessous.

a) Requalification en AAE (7 possibilités) :

Structure	Division / Service
RECTORAT	DAF – Pôle CSP CHORUS
RECTORAT	DEC – Bureau des examens professionnels
RECTORAT	DEP – Gestion des enseignants du 1er degré
RECTORAT	DPA – Bureau des accidents et maladies professionnelles
RECTORAT	DPA – Bureau de la stratégie, du pilotage et de l'accompagnement des transformations
RECTORAT	DRFPIC
DSDEN 76	DESCO – Bureau C Actions éducatives et partenariats élèves à besoins éducatifs particuliers

b) Requalification en SAENES (19 possibilités) :

Structure	Division / Service
RECTORAT	DAJ – Pôle réglementation des EPLE et contrôle de légalité
RECTORAT	DEC – Bureau des sujets
RECTORAT	DEC – Bureau des concours
RECTORAT	DEP – Gestion des enseignants du 2nd degré privé
RECTORAT	DPA
RECTORAT	DPA – Bureau des pensions
RECTORAT	DPAEL
RECTORAT	DPE 6 – Enseignants Non-tit, ASE, AED-prépro. Remplacement Ens, CPE et PSYEN (2 postes)
RECTORAT	EAFC
RECTORAT	SANTE-SOCIAL
DSDEN 14	DOSS 2
DSDEN 14	PSEP – Pôle de service pour les enseignants du 1er degré du Calvados
DSDEN 27	DOS 2 – Bureau organisation scolaire du second degré
DSDEN 27	SDJES de l'Eure
DSDEN 50	DESCO 3 – Suivi de la scolarité et affectation des élèves
DSDEN 50	Secrétariat de direction et de circonscription
DSDEN 61	Secrétariat de direction
DSDEN 76	Service de promotion de la santé en faveur des élèves

Note : il s'agit de la campagne 2024. Pour la campagne 2025 (rentrée 2025), le ministère n'a pas encore communiqué le nombre d'emplois à requalifier. La Manche est le département le moins bien servi en requalification de B en A avec 0 requalification en EPLE et 0 en DSDEN.

Requalifications en services académiques		
structure	Nombre de requalification en SAENES (19 possibilités)	Nombre de requalification en AAE (7 possibilités)
RECTORAT	11	6
DSDEN Calvados	2	0
DSDEN Eure	2	0
DSDEN Manche	2	0
DSDEN Orne	1	0
DSDEN Seine-Maritime	1	1

Frais de déplacement : la direction du rectorat fait machine arrière !

Le SNASUB-FSU est intervenu au cours du CSA sur la note de service de la DEC du 3 janvier 2025 concernant les frais de déplacement en cas d'examen professionnel ou de concours. Celle-ci interdisait le remboursement de certains frais de déplacement (frais d'autoroute et frais de parking) et indiquait que la situation la moins onéreuse serait prise en compte, annulant par-là les mesures antérieures plus favorables. Le SNASUB-FSU a demandé à la rectrice le retour aux anciennes modalités de remboursement et démontré que les nouvelles dispositions mettaient encore plus en difficulté les personnels dans une académie où certains d'entre nous doivent effectuer près de 3h de route pour se rendre à l'unique centre d'examen, à Rouen. La direction académique a convenu qu'il fallait revenir à l'état antérieur. Le SNASUB-FSU demande par ailleurs le retour à deux centres d'examen.

Une question ? 06.11.64.15.57 ou snasub.fsu.normandie@snasub.fr